

**SOUS-DIVISION DES SERVICES DE PUBLICATION
SECTION DE LA RÉDACTION-RÉVISION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
ET
SECTION DE LA CONCEPTION NUMÉRIQUE**

**INSTRUCTIONS POUR L'ASSURANCE DE LA QUALITÉ
Pub 13 Révision des cartes**

**PROPRIÉTAIRE : Linda Guay
APPROUVÉ LE : 3 octobre 2003**

1.0 OBJECTIF

- 1.1 Le présent document décrit les activités qui entrent dans la préparation d'une carte géologique en vue de son intégration à une publication officielle. La carte révisée pourra être imprimée en offset ou selon un système de relevé sur demande, ou faire partie d'un CD-ROM.

2.0 PORTÉE

- 2.1 Le présent document vise à mettre un service de révision de qualité à la disposition des auteurs des cartes qui sont publiées dans la série A de la Commission géologique du Canada (CGC), l'exercice concourant à fournir un produit scientifique rigoureux au milieu géoscientifique.

3.0 RESPONSABILITÉS

- 3.1 Les rédacteurs-réviseurs scientifiques de la Section de la rédaction-révision scientifique et technique ainsi que ceux de la Section de la conception numérique (les deux sections regroupées sous l'acronyme RSTCN) doivent posséder une connaissance pratique du présent document (Instructions pour l'assurance de la qualité, ou IAQ) et être en mesure, si besoin il y a, de le modifier ou de l'améliorer en produisant une *Demande de modification à un document* (DMD). Un *rapport de non-conformité* (RNC) ou une observation de non-conformité peuvent (ONC) également être soumis en utilisant une *Demande d'amélioration du système de qualité* (DASQ).
- 3.2 Le gestionnaire chargé de ces IAQ a la responsabilité d'étudier toutes les DMD et les RNC qui s'y rattachent, et de rédiger de nouvelles instructions au besoin.
- 3.3 Le Conseil de la qualité a la responsabilité de régler toutes les DMD et RNC non résolus ou qui créent un litige entre le gestionnaire désigné des présentes IAQ et la personne qui fait une DMD ou un RNC.
- 3.4 Le webmestre a la responsabilité de mettre à jour la version contrôlée des présentes IAQ sur le site Intranet de la division en temps opportun et d'aviser les utilisateurs lorsque des modifications sont apportées.
- 3.5 Le représentant en gestion de la qualité (RGQ) a la responsabilité de la gestion et du suivi de toutes les DMD ou RNC liés aux présentes IAQ.
- 3.6 Les employés de l'unité de RSTCN et autres utilisateurs des présentes IAQ sont invités à transmettre leurs commentaires au RGQ, au directeur des Services de publication, au coordonnateur de la conception numérique et à celui de la rédaction-révision quant à l'exactitude, l'intégralité, la simplicité et l'utilité de ce document.

4.0 INSTRUCTIONS

4.1 ANALYSE DE L'INFORMATION

4.1.1 Vérifier toute l'information et le matériel fournis par le coordonnateur de la rédaction-révision afin de s'assurer que le tout soit complet.

- *Formulaire d'autorisation de publier* (Pub 3010).
- Deux *Formulaires de l'évaluation du (de la) critique* (Pub 3012) dûment remplis
- *Formulaire de Contrôle de la production d'une publication* (Pub 3001)
- Vérifier si les autorisations de reproduire tout élément des cartes protégé par un droit d'auteur ont été fournies pour la reproduction de sources ne relevant pas du gouvernement fédéral. Si le document n'utilise aucune de ces sources, s'assurer qu'un avis signé en faisant foi a été fourni par l'auteur (se référer à Pub 3006, le cas échéant).
- Un tracé préliminaire de la carte .
- Un fichier texte comprenant la légende, les symboles et, le cas échéant, les observations.

4.1.2 Vérifier avec la Section de la cartographie numérique si le tracé préliminaire soumis est bel et bien la plus récente version.

4.1.3 S'assurer que le texte qui figure sur la carte est bien celui qui se trouve dans le fichier numérique.

4.1.4 Si aucun numéro de série n'a encore été attribué à la carte, en faire la demande par courriel au coordonnateur de la conception numérique.

4.1.5 Marquer le passage de cette étape en signant et en datant le *formulaire de Contrôle de la production d'une publication* (Pub 3001), sous la procédure 4.2, « Projet attribué». Aussi, mettre à jour les renseignements contenus dans la base de données de suivi du processus de publication.

4.2 RÉVISION

4.2.1 Lorsqu'est entamée la révision, signer et dater le *formulaire de Contrôle de la production d'une publication* (Pub 3001), sous la procédure 4.2, « Projet entamé». Aussi, mettre à jour les renseignements contenus dans la base de données de suivi du processus de publication.

4.2.2 En se servant de la *Liste de vérification de la révision des cartes* (Pub 4013), de documents de référence et de ses connaissances personnelles, passer en revue l'imprimé de la carte ou les caractères ou champ de la carte et toute l'information périphérique afin de contrôler le contenu scientifique, l'exactitude linguistique et l'intégrité technique.

4.3 QUESTIONS DESTINÉES À L'AUTEUR

- 4.3.1 Préparer un envoi contenant la carte annotée et une liste de question et faire parvenir le tout à l'auteur.
- 4.3.2 Marquer le passage de cette étape en signant et en datant le *formulaire de Contrôle de la production d'une publication* (Pub 3001), sous la procédure 4.2, « Première révision complétée/manuscrit envoyé à l'auteur ». Aussi, mettre à jour les renseignements contenus dans la base de données de suivi.

4.4 RÉVISION DU RÉDACTEUR

- 4.4.1 Passer en revue les commentaires et les réponses fournies par l'auteur concernant les questions posées et autres annotations indiquées sur la carte. En se basant sur les normes de la CGC et en accord avec l'auteur, indiquer clairement sur la carte les corrections qui doivent être faites et, le cas échéant, faire les corrections qui s'imposent directement dans le fichier texte numérique.
- 4.4.2 Par courriel, envoyer une Note de service pour la production de cartes au coordonnateur de la Section de la cartographie numérique pour lui indiquer que la révision scientifique de la carte est terminée.
- 4.4.3 Acheminer la carte annotée, signée et datée ainsi que le fichier numérique contenant la version finale du texte au Service de la cartographie numérique.
- 4.4.4 Marquer le passage de cette étape dans le *formulaire de Contrôle de la production d'une publication* (Pub 3001), sous la procédure 4.2, « Manuscrit retourné par l'auteur » et « Révision éditoriale complétée/manuscrit envoyé à la CN ou la Carto ». Aussi, mettre à jour les renseignements contenus dans la base de données de suivi.

4.5 RÉVISION ÉDITORIALE FINALE

- 4.5.1 La Section de la cartographie numérique produira un autre tracé incluant toutes les corrections indiquées par l'auteur (le cas échéant) et accompagnera celui-ci d'une copie de la carte annotée résultant de la procédure 4.4.
- 4.5.2 Passer en revue tous les éléments de la carte pour s'assurer que les changements indiqués par les annotations ont correctement été faits.
- 4.5.3 Vérifier et approuver les corrections faites par l'auteur (s'il y en a).
- 4.5.4 Indiquer tout autre changement nécessaire.
- 4.5.5 Soumettre le tracé annoté, signé et daté au Service de la cartographie numérique.
- 4.5.6 Marquer le passage de cette étape dans le *formulaire de Contrôle de la production d'une publication* (Pub 3001), sous la procédure 4.5, « Révision éditoriale finale terminée/manuscrit envoyé à la CN ou la

Carto ». Aussi, mettre à jour les renseignements contenus dans la base de données de suivi.

4.6 VÉRIFICATION FINALE DES CARTES

- 4.6.1 La Section de la cartographie numérique produira un tracé final et l'accompagnera d'une copie de la carte annotée résultant de la procédure 4.5.
- 4.6.2 Passer en revue tous les éléments de la carte pour s'assurer que les changements indiqués par les annotations ont correctement été faits.
- 4.6.3 Indiquer tout autre changement nécessaire.
- 4.6.4 Soumettre le tracé annoté, signé et daté au Service de la cartographie numérique.
- 4.6.5 Marquer le passage de cette étape dans le *formulaire de Contrôle de la production d'une publication* (Pub 3001), sous la procédure 4.5, « Couverture finale/vérification de la carte ».

5.0 RÉFÉRENCES

- Liste de contrôle de la révision des cartes (Pub 4013)
- Liste de contrôle de la révision des monographies (Pub 4000)
- Formulaire de Contrôle de la production d'une publication (Pub 3001)
- Formulaire d'Autorisation de publier (Pub 3010)
- Formulaires de l'évaluation du (de la) critique (Pub 3012)
- Certification du respect du droit d'auteur (Pub 3006)
- Guide à l'intention des auteurs de la CGC
- Gage Canadian Dictionary
- The Concise Oxford English Dictionary
- Le Glossaire de géologie de l'AGI (versions : livre et CD-ROM)
- Toponymes
- The Canadian Style
- The Chicago manual of style
- Termium
- Le grand dictionnaire terminologique
- A. Foucault et J.-F. Raoult : dictionnaire de géologie
- J.P. Michel et R.W. Fairbridge : Dictionnaire des sciences de la Terre
- M.-E. De Villers : Multidictionnaire des difficultés de la langue française
- J. Hanse : Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne
- M. Grevisse : Le bon usage
- Le nouveau Petit Robert – Dictionnaire de la langue française (livre et CD-ROM)
- Webster's Third New International Dictionary
- GéoRef
- GEOSCAN
- Le Glossaire géoscientifique ResSources de la CGC
- Le Guide du rédacteur (livre et Internet)

- La série de la Géologie du Canada
- Spécifications de conception cartographique de la CGC
- Normes cartographiques numériques de la CGC
- Fichier de Preuve d'assurance de la qualité (PAQ)
- Demande de modification à un document (DMD) (Carto 2001)
- Demande d'amélioration du système de qualité (DASQ) (Carto 2002)